

accrédités auprès de l'Inde et du Pakistan et, par la suite, auprès de la plupart des nouveaux pays membres du Commonwealth. Dans les années soixante, le Canada a accru ses relations diplomatiques avec les pays francophones et notamment avec les pays d'Afrique francophone qui ont obtenu leur indépendance à cette époque.

Depuis la guerre, le Canada a suivi la tendance générale et a élevé ses légations au rang d'ambassades. Dès 1943, la plupart des grandes missions canadiennes à l'étranger devenaient des ambassades. Depuis lors, selon les cas, les missions furent des ambassades dès le départ — ce fut le cas de certaines de celles qu'on a déjà mentionnées — ou elles furent élevées à ce rang un certain temps après leur création. (Il en fut ainsi en Suisse et en Italie.)

Devenu membre des Nations Unies, le Canada a vu ses responsabilités outre frontières s'accroître et il a dû se faire représenter au sein des divers organes de l'Organisation des Nations Unies mise sur pied à San Francisco en 1945. Après son élection au Conseil de sécurité (mandat d'une période de deux ans) en septembre 1947, il envoya — à partir de janvier 1948 — une délégation permanente au siège des Nations Unies à New York et, la même année, il ouvrit un petit bureau à Genève, siège européen de l'ONU. Depuis lors, en raison des responsabilités de plus en plus lourdes qu'il a assumées au service de l'ONU (surveillance de la trêve en Palestine, membre du groupe d'observateurs militaires de l'ONU en Inde et au Pakistan, participation à la Force d'urgence de l'ONU, aux opérations de l'ONU au Congo, etc.), ces deux bureaux ont pris de l'ampleur et sont devenus des missions permanentes.

Membre fondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord créée en 1949, le Canada a joué un rôle très actif au sein de cette organisation. Dès la création du Conseil de l'Atlantique Nord en mai 1952, le Canada installa à Paris sa délégation permanente chargée de défendre ses intérêts auprès de l'OTAN. En octobre 1967, lorsque le Conseil de l'Atlantique Nord dut transporter son nouveau quartier général à Bruxelles, la délégation canadienne s'y transporta également. Le Canada possède aussi une délégation permanente auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique à Paris.

Au cours de ces dernières années, les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont non seulement représenté le Canada